

Cours N°3 : bilinguisme et diglossie

Ce cours traitera du phénomène linguistique issu du contact des langues, à savoir le bilinguisme. La diglossie sera aussi traitée.

Introduction

Le bilinguisme et la diglossie sont deux phénomènes linguistiques fascinants qui influencent de manière dont les individus interagissent avec les langues dans leur quotidien. Alors que le bilinguisme se réfère à la capacité d'un individu à parler deux langues avec aisance, la diglossie explore la coexistence de deux variétés linguistiques dans une même société, chacune ayant son propre usage et statut. Ces concepts soulèvent des questions complexes sur l'identité linguistique, la communication interculturelle et les dynamiques sociopolitiques au sein des communautés linguistiques. Dans cette introduction, nous explorerons les définitions et les caractéristiques du bilinguisme et de la diglossie, ainsi que leurs implications dans divers contextes sociaux et culturels à travers le monde.

1. Problèmes linguistiques posés par le contact des langues

Il y a dans le monde entre quatre et cinq mille langues différentes et environ 150 pays ; trente langues par pays, ce que nous appelons plurilinguisme. Les communautés linguistiques se côtoient, les langues sont constamment en contact et le lieu de contact peut être l'individu (bilinguisme et une situation d'acquisition) ou la communauté (plurilinguisme et multilinguisme).

Selon J. HAMERS et M. Blanc dans leur ouvrage *Bilingualité et Bilinguisme (1983)*, le bilinguisme est l'état d'un individu ou d'une communauté qui se réfère à la présence simultanée de deux langues chez un individu ou dans une communauté. A partir de cette définition, on peut dire que le bilinguisme peut se référer à des phénomènes concernant : un individu qui se sert de deux langues, une communauté où deux langues sont employées, des personnes qui parlent deux langues différentes.

1.1. Le bilinguisme individuel :

La situation d'un individu capable de manier deux langues de statut identique avec une égale aisance (au sens restreint bien sûr). Certains linguistes définissent une personne bilingue est celle qui peut être capable de s'exprimer et de communiquer parfaitement dans deux langues, soit actif (le parole et l'écriture), soit passif (par l'écoute et la lecture).

1.2. Le bilinguisme social :

L'usage surtout parlé (écrit) de deux ou plusieurs langues (langue de culture, dialecte ou patois) par un même individu ou par un groupe (au sens large bien sûr).

Un bilingue est tout individu capable de comprendre ce qu'il lui est dit dans une autre langue et de se faire également comprendre dans cette langue.

Le bilinguisme dans une communauté se relie étroitement à la politique linguistique comme toute politique conduite par un Etat ou une organisation internationale à propos d'une ou plusieurs langues parlées dans les territoires relevant de sa souveraineté, pour en modifier le corpus ou le statut, généralement pour en conforter l'usage, parfois pour en limiter l'expansion. Cette politique linguistique peut être déclarée ou seulement implicite et prend importance particulière dans les Etats multilingues qui sont amenés à légiférer parfois dans le moindre détail.

1.3. La diglossie :

Au début, le terme de "diglossie" est un néologisme, qui signifie bilinguisme en langue grecque avant d'être utilisé par le linguiste William Marçais en 1930 dans sa "Diglossie arabe". Selon lui, la situation diglossique est généralement une situation conflictuelle car ce phénomène se rencontre lorsque les langues en contact ont des fonctions différentes, par exemple une langue "formelle" et une langue "privée" qui causent l'apparition de variétés "hautes" et "basses" de la langue.

C'est la coexistence dans une même communauté de deux formes linguistiques qu'on appelle « variété basse » et « variété haute » : exemple de l'arabe dialectale et classique/ le créole et le français (en Haïti).

Pour FERGUSON : « *c'est une situation linguistique relativement stable dans laquelle, outre les formes dialectales de la langues, existe une variété superposée très divergente, hautement codifiée (souvent grammaticalement plus complexe), véhiculant un ensemble de littérature écrite vaste et respectée, qui est surtout étudiée dans l'éducation formelle, utilisée à l'écrit ou dans un oral formel mais n'est utilisée pour la conversation ordinaire dans aucune partie de la communauté* » (« Diglossia », *Word*, 1959).

Par contre, FISHMAN (1971) distingue entre le bilinguisme (fait individuel) et la diglossie (phénomène social). Mais il peut y avoir diglossie entre plus de deux codes (pas besoin d'origine commune). Exemple en Algérie : le français, l'arabe et le kabyle.

Conclusion

En conclusion, le bilinguisme et la diglossie sont des aspects fondamentaux de la diversité linguistique et culturelle dans le monde contemporain. Alors que le bilinguisme enrichit la vie individuelle en ouvrant des portes vers de multiples cultures et modes de pensée, la diglossie reflète les complexités des interactions linguistiques au sein des sociétés multilingues. Ces phénomènes ne sont pas simplement des sujets d'étude académique, mais ils ont également des

implications profondes dans les domaines de l'éducation, de la politique, de l'économie et de la vie quotidienne. Comprendre et reconnaître la valeur du bilinguisme et de la diglossie est essentiel pour promouvoir le respect, la tolérance et la coopération entre les différentes communautés linguistiques à travers le monde. En favorisant un environnement où la diversité linguistique est célébrée et préservée, nous pouvons construire des sociétés plus inclusives et harmonieuses, où chaque individu a la possibilité de s'épanouir pleinement dans sa langue maternelle et au-delà.

Bibliographie

FERGUSON, Ch. (1959). Diglossie. *Mot*, 15, 325-340.

FISHMAN, J., *Sociolinguistique*, Nathan, Paris, 1971.

HAMERS J.F., BLANC M., *bilinguisme et bilinguisme*, Pierre Mardaga, Liège, 1983.